



Licenciement d'un journaliste au Démocrate de Vernon : les élus claquent la porte du CSE

Les élus du CSE de l'UES Publihebdomos (groupe Sipa Ouest-France) ont décidé de quitter unanimement la réunion de ce jeudi 24 février à Rennes, après que la direction a refusé de retirer la sanction infligée à notre collègue journaliste au Démocrate de Vernon : un licenciement pour une prétendue faute grave prononcé après une mise à pied conservatoire de 15 jours.

Les élus du CSE considèrent que la parole des salariés du journal – à l'exception de celles de la rédactrice en chef adjointe et de l'éditeur – n'a pas été prise en compte.

Ils se sont déclarés solidaires de leur collègue qui paye pour les manquements graves d'une direction défaillante.

Là où l'employeur prétend qu'un problème de comportement est en cause, les représentants du personnel, après avoir entendu les salariés, pointent un dysfonctionnement du service qui aurait dû alerter depuis plusieurs mois.

Ce licenciement – dont tout indique qu'il est sans cause réelle ni sérieuse – crée un terrible précédent dans l'entreprise. L'arbitraire pourrait potentiellement concerner chacun d'entre nous.

Le SNJ, la CFDT et Info'Com-CGT appellent à un rassemblement ce mardi 1er mars à 11 h devant la rédaction du Démocrate de Vernon, pour exiger la réintégration de notre collègue.

Nos organisations demandent aux salariés du groupe qui ne pourraient se rendre sur place de participer à ce mouvement de protestation par toute action qu'ils jugeront utile : débrayage, interpellation collective de la direction, etc.

Rennes, le 25 février 2022.